



## DECISION MODIFICATIVE N° 06 - 018 SG/ FORMATION

Le directeur départemental de l'Équipement ;

Vu la décision n° 06-016 du 28 juillet 2006 autorisant l'ouverture d'un concours externe pour le recrutement d'un ouvrier des parcs et ateliers – contremaître A – filière atelier pour l'année 2006 ;

Considérant que la date de clôture des inscriptions est fixée au 28 août 2006 ;

### DECIDE

Article 1er : L'article 3 de la décision susvisée est modifiée ainsi qu'il suit :

LIRE : « **La date limite de dépôt des dossiers d'inscription est fixée au 28 août 2006** »

AU LIEU DE : « La date limite de dépôt des dossiers d'inscription est fixée au 24 août 2006 »

Fait à Saint-Denis, le 07 août 2006  
Pour le Directeur départemental de l'Équipement,  
Le directeur adjoint Infrastructures

**signé**

Marc TASSONE